

Commission permanente du 14 septembre 2026

Réunis ce lundi 14 septembre, les élus du Conseil départemental de la Nièvre ont examiné et adopté les rapports inscrits à l'ordre du jour de la Commission permanente.

Santé, jeunesse, insertion, logement, soutien aux communes, agriculture, environnement : derrière la diversité des décisions prises, une même ligne guide l'action du Conseil départemental. Être présent dans la vie quotidienne des Nivernais, soutenir les territoires et continuer à préparer l'avenir, partout dans la Nièvre.

Prendre soin de tous à tout âge

Prévenir, soigner, accompagner : le Conseil départemental poursuit son engagement pour l'accès à la santé.

Une convention est conclue avec le **Centre municipal de santé de Varennes-Vauzelles** pour développer des actions de prévention, de vaccination, de dépistage et d'éducation à la santé, avec une attention particulière portée aux publics les plus fragiles. **60000€ seront mobilisés sur trois ans.**

Une **convention avec l'Assurance Maladie de la Nièvre** permettra également aux travailleurs sociaux départementaux de disposer d'un accès direct à un espace partenaire pour mieux accompagner les situations complexes d'accès aux droits et aux soins.

Le Conseil départemental **poursuit également son action en faveur de l'insertion**. Plusieurs programmes soutenus par le Fonds social européen sont validés pour 2026-2027 afin d'accompagner les publics les plus fragiles, les jeunes de moins de 30 ans et les enfants déscolarisés ou en difficulté scolaire.

Dans le même temps, le **partenariat avec l'État et France Travail est renforcé**. 372 850 € de crédits de l'État seront mobilisés en 2026 pour renforcer l'accompagnement vers l'emploi, notamment des bénéficiaires du revenu de solidarité active. Plusieurs actions concernent plus particulièrement les familles monoparentales et les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans.

Le **logement reste lui aussi au cœur des solidarités départementales**. À **La Charité-sur-Loire**, le Conseil départemental mobilise 231 500 € pour la construction d'une pension de famille de 23 logements destinée à des personnes relevant du dispositif Logement d'abord.

À **Nevers**, jusqu'à 123 420 € seront mobilisés pour poursuivre le programme de rénovation de l'habitat du centre-ville et accompagner la réhabilitation de 22 logements, notamment pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique et favoriser le maintien à domicile.

La vie culturelle et le sport continuent d'être fortement soutenus par le Conseil départemental, parce qu'ils participent pleinement à la vitalité de la Nièvre et à la vie quotidienne de ses habitants. 39 300 € sont attribués à neuf associations culturelles et une convention pluriannuelle 2026-2029 est conclue avec le Collectif Carbone Café, gestionnaire du Café Charbon. 45 600 € sont parallèlement mobilisés en faveur du sport nivernais.

Mettre la jeunesse au cœur du renouveau

Donner à chaque jeune les moyens de prendre sa place et de construire son avenir est une responsabilité collective.

Le Conseil départemental **crée un Service d'aide à la jeunesse** destiné aux Nivernais de 18 à 30 ans. Doté de 30 000 € par an, il permettra d'apporter une aide financière ponctuelle pour répondre à des difficultés liées notamment au déplacement, à l'emploi, à la formation, au logement ou à l'accès aux soins.

Dans le cadre de son programme européen en faveur de la participation citoyenne, le Conseil départemental **poursuit également son travail autour de la citoyenneté et de l'engagement des jeunes** : création d'un jeu numérique avec l'École supérieure d'arts appliqués de Bourgogne, projet autour de la justice, des discriminations, de la mémoire et de la citoyenneté, et organisation de cinq rencontres à Nevers, Luzy, Lormes, Decize et Varzy.

Le **partenariat avec l'association InSite** permettra par ailleurs de développer le volontariat rural dans deux villages nivernais et d'accompagner le recrutement d'un jeune en service civique.

Le Conseil départemental reste enfin aux **côtés des collèges et des communes lorsque les circonstances l'exigent**. À La Machine, deux salles du collège Jean-Rostand accueillent temporairement environ quarante élèves de CM1 et CM2 de l'école Albert-Camus pendant les travaux de leur établissement, du 1er septembre au 16 octobre. À La Charité-sur-Loire, le collège Aumeunier-Michot assure la préparation des repas des écoles primaires communales dans le cadre d'une convention conclue jusqu'au 31 août 2029.

Piloter les transitions écologiques

Préserver nos ressources et nos paysages, c'est aussi préparer la Nièvre aux changements déjà à l'œuvre.

Au Saut de Gouloux, le Conseil départemental adopte le **nouveau plan d'aménagement de sa forêt départementale pour la période 2025-2029**. Sur ces 9,41 hectares, la gestion doit notamment favoriser le renouvellement et la diversification des essences, mieux adaptées au changement climatique, tout en préservant le site et son accueil du public.

Aux Roches de Basseville, à Surgy, le Conseil départemental approuve un avenant à la convention qui l'associe à la commune et à la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne pour la **préservation et l'entretien de cet espace naturel sensible**.

Le Conseil départemental accompagne également le **balisage de près de 550 kilomètres d'itinéraires de randonnée dans le Bazois et le Haut Nivernais** : 104,2 kilomètres d'itinéraires pédestres dans le Bazois et 445,5 kilomètres d'itinéraires pédestres et cyclistes dans le Haut Nivernais.

Réveiller les fiertés nivernaises

Faire vivre la Nièvre, c'est aussi donner aux communes et aux territoires les moyens de réaliser leurs projets.

À travers les contrats passés avec les intercommunalités et les aides aux projets des communes, **plus d'un 1 million d'euros de soutien accompagneront de nouveaux investissements.** Sont notamment concernés l'aménagement de nouveaux locaux pour la pharmacie de Brinon-sur-Beuvron, la modernisation du système d'appel des résidents et du réseau numérique de la maison de retraite de Saint-Benin-d'Azy, la réhabilitation du centre socioculturel de Saint-Saulge et de la mairie de Lavault-de-Frétoy, ainsi que de nombreux projets communaux dans les cantons de Cosne-Cours-sur-Loire, Fourchambault, Imphy et Saint-Pierre-le-Moûtier.

A Château-Chinon, une nouvelle étape est franchie pour la Cité des Présents – François-Mitterrand. Le Conseil départemental engage l'acquisition de la Maison du Morvan pour 527000€, confortant ainsi son engagement dans ce projet culturel et touristique majeur pour le Morvan et la Nièvre.

Enfin, le Conseil départemental **continue de soutenir le monde agricole.** Il accompagne deux manifestations destinées à valoriser l'agriculture et ses métiers et attribue 5 000 € à un projet de diversification agricole à Savigny-Poil-Fol, portant notamment sur le développement d'un atelier de cailles pondeuses en vente directe.

“ **« Dans une période où les contraintes s'accumulent pour les collectivités, notre responsabilité est de ne pas perdre de vue l'essentiel : la vie quotidienne des Nivernais et l'avenir de nos territoires.**

Aider un jeune à franchir un obstacle, soutenir une commune qui investit, préserver nos ressources naturelles, accompagner ceux qui ont besoin de se loger, de se soigner ou de retrouver un emploi : c'est à cela que sert le Conseil départemental.

Nous continuerons à tenir cette ligne, avec proximité, solidarité et la volonté de ne laisser aucun territoire au bord du chemin. »

Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre

”